



Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Il est nécessaire de se concentrer sur les « éléments réalisables » pour la CM12

Comme prévu, le président du groupe de négociation sur l'agriculture, l'ambassadeur Deep Ford (Guyana), a fait circuler le 31 juillet son rapport de réflexion et d'options, qui résume son évaluation de l'état d'avancement des pourparlers sur l'agriculture.

« Ce rapport provisoire vise à encourager et à aider les membres à cerner les éléments réalisables lors des négociations afin d'obtenir des résultats significatifs au cours des prochains mois », a déclaré M. Ford dans son allocution d'ouverture.

Le rapport de 30 pages présente une compilation des idées et des suggestions des membres couvrant les sept domaines des pourparlers sur l'agriculture : le soutien interne (SI), l'accès aux marchés (AM), la concurrence à l'exportation (CE), les interdictions ou les restrictions à l'exportation (RE), le coton, le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) et la détention de stocks publics (DSP). Le président a ensuite partagé sa propre analyse de chaque sujet, incluant certaines interrogations sur lesquelles les membres étaient invités à se concentrer en passant le document en revue.

L'idée générale est « d'aider à structurer les discussions à la suite de la pause estivale et à fournir des points de vue et des réflexions sur certaines des questions clés en vue de nous aider à trouver des réponses », écrit M. Ford.

Soutien interne

Le soutien interne demeure la priorité absolue des membres. Diverses options et idées ont été présentées pour tous les aspects de la question, de l'article 6 à l'annexe 2 (catégorie verte). L'ambassadeur Ford a

demandé aux délégués de choisir une approche pour aborder la question, à savoir s'il fallait examiner l'ensemble des « éléments du SI simultanément ou de façon séquentielle » et, dans ce dernier cas, l'ordre dans lequel il faudrait procéder.

Les pays en développement émergents (l'Inde et la Chine) ont demandé, avec le soutien d'autres membres de pays en développement, que les pays développés éliminent d'abord leur mesure globale de soutien (MGS) afin d'uniformiser les règles du jeu. Les États-Unis, pour leur part, ont appelé à ce que toute réforme du SI inclue des mesures de soutien au titre de l'article 6.2 (la « catégorie développement »), accordé aux pays en développement sous la forme « d'aide à l'investissement, d'aide aux intrants et de soutien interne pour encourager la diversification et ainsi limiter la culture de plantes narcotiques illicites ».

D'autres, comme les membres du groupe africain, ont demandé que des mesures soient prises relativement à la catégorie verte (considérée comme ne créant pas ou peu de distorsion du commerce) pour empêcher que le soutien passe d'une catégorie à l'autre. Plusieurs ont également demandé à ce que des limites soient imposées de façon générale au soutien à l'agriculture de la catégorie bleue et des membres.

Parmi les options énumérées dans le rapport de l'ambassadeur Ford, les membres devront décider s'il y a lieu de réduire la MGS totale consolidée finale, d'introduire un délai d'attente pour le soutien spécifique à certains produits ou de réduire le pourcentage de minimis. Ils verront s'il y a lieu d'imposer une limite à l'article 6.2 en fonction des dépenses historiques ou de la valeur de la

production, ou s'il faut simplement l'inclure (en tout ou en partie) dans la limite globale des mesures de soutien ayant des effets de distorsion sur le commerce. Le document traite également des options possibles à envisager pour les catégories bleue et verte, et de la question de savoir si tous ou certains éléments des paiements de la catégorie verte devraient être inclus dans la limite globale des mesures de soutien ayant des effets de distorsion sur le commerce.

Pour résumer les options proposées, l'ambassadeur Ford a demandé aux membres de se prononcer sur « l'idée ou la combinaison d'idées qui pourrait de façon réaliste mener à une solution ».

Par exemple, les membres pourraient-ils envisager de réduire leur MGS totale de façon individuelle ou dans le cadre d'un ensemble de mesures? Il les a invités à réfléchir à la question de savoir s'il fallait se concentrer sur la clarification des critères pour les catégories bleue, verte et développement, ou envisager de les limiter. En bref, les membres devront décider de ce qui semble réalisable « à court terme » (à inclure dans le programme de la CM12) et de ce qu'il faut laisser « pour le moyen et le long terme » (à traiter après la CM12).

Accès aux marchés

La discussion sur l'accès aux marchés a toujours été considérée comme difficile, bien que de nombreux membres, y compris les États-Unis et plusieurs pays membres du Groupe de Cairns, aient fait pression pour obtenir des résultats progressifs. Au cours de la dernière année, les discussions ont porté sur des sujets précis, notamment la simplification des tarifs, la progressivité tarifaire, les contingents tarifaires (CT), les tarifs d'usage et le mécanisme de sauvegarde spéciale.

On cherche à accroître la transparence au moyen de notifications ponctuelles pour les tarifs d'usage dans le but de limiter les répercussions négatives des changements fréquents. Les membres, en particulier les pays en développement, cherchent à obtenir des résultats supplémentaires qui stimuleraient leurs exportations de produits tropicaux.

Dans le cas des CT, les discussions ont porté sur les quotas par pays qui sont sous-utilisés. La question qui se pose aux membres est de savoir si ces CT sous-utilisés pourraient être réaffectés selon le modèle convenu à Bali.

Parmi les questions délicates dans ce domaine des négociations, le président demande aux membres s'ils seraient prêts à « envisager de présenter des EAV de leurs tarifs non ad valorem suivant un calendrier précis, ainsi que de brefs détails sur les données et la méthodologie de calcul utilisées ». Un exercice d'EAV avait été mené dans le passé alors que les membres étaient encore en train de négocier le cycle de Doha. Il reste à voir si les délégués seront prêts à utiliser ce résultat comme modèle pour simplifier leurs tarifs.

Étant donné la réticence des délégués à adopter une formule de réduction tarifaire, l'ambassadeur Ford leur a demandé s'ils seraient prêts à s'engager dans la progressivité tarifaire sur la base de l'offre et de la demande en se concentrant particulièrement sur les produits d'exportation qui sont d'intérêt pour les pays en développement.

M. Ford a en outre suggéré aux membres de déterminer ce qu'ils croyaient « possible », « peu possible » et « impossible » de réaliser lors de la CM12, ainsi que de réfléchir à un programme de travail pour les questions à aborder après la CM12.

CE, RE, coton, MSS et DSP

Le président a ensuite fait le point sur la situation concernant les autres thèmes des pourparlers sur l'agriculture. Certains membres, dont le Canada et les pays du G-10 (Suisse, Japon, etc.), ont confirmé leur intérêt à régler les « questions en suspens » relativement à Nairobi (c.-à-d. la réforme de l'aide alimentaire, le financement à l'exportation et les entreprises commerciales d'État). Toutefois, ce mouvement n'a pas pris d'ampleur, car les membres semblaient être passés à une autre étape à la suite de la conclusion de l'accord visant à éliminer les subventions à l'exportation lors de la CM11. Par conséquent, le président a simplement voulu savoir si les délégués étaient disposés à améliorer la transparence dans ces domaines.

Les chances de parvenir à un accord en matière de RE sont beaucoup plus grandes que dans tout autre domaine énuméré dans cette section étant donné la simplicité des demandes : l'exemption des RE sur les denrées alimentaires achetées à des fins humanitaires non commerciales par le PAM, et un préavis de 30 jours comportant une certaine marge de manœuvre en cas de force majeure. Ces questions avaient également été examinées lors de la CM11 à Buenos Aires.

M. Ford suggère que les membres cernent les éléments « susceptibles de permettre des progrès relativement aux restrictions à l'exportation ».

Sur la question du coton, qui est liée aux SI, le président suggère que les membres utilisent la récente soumission du groupe Cotton-4 (C-4 Bénin, Burkina Faso, Tchad et Mali) pour négocier une solution.

Le MSS et la DSP demeurent très complexes, car les membres n'ont fait aucun progrès dans ces deux dossiers. De nombreux membres continuent de s'interroger sur la nécessité d'un MSS, qu'ils décrivent comme « un recul dans la réforme de libéralisation du commerce agricole ». La DSP, quant à elle, s'accompagne de préoccupations au sujet des perturbations potentielles que la solution permanente proposée pourrait avoir sur le commerce et les programmes de sécurité alimentaire d'autres pays.

Prochaines étapes

Grâce à son rapport, l'ambassadeur Ford espère donner aux membres quelques orientations pour guider la discussion cet automne.

Il y a un intérêt considérable pour l'atteinte de résultats progressifs d'ici la CM12, a-t-il déclaré. C'est pourquoi il exhorte les membres à se concentrer sur les « éléments réalisables » qui peuvent apporter des résultats tangibles.

« Au milieu des tensions commerciales internationales, nous envoyons aujourd'hui un signal fort avec nos partenaires du Mercosur indiquant que nous défendons le commerce fondé sur des règles », a ajouté le président sortant de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker.

Les deux parties doivent procéder à un examen juridique de l'accord avant de le soumettre à l'approbation de leur parlement respectif.

Le président s'attend à ce que les membres redoublent d'efforts sur les sujets les plus prometteurs et considèrent différents niveaux de résultats tout au long de la phase de négociation intensive et proactive axée sur les résultats cet automne.

À cette fin, trois séances spéciales ont déjà été prévues à la fin des trois prochains mois suivant le congé d'août : du 26 au 27 septembre, du 28 au 29 octobre et du 28 au 29 novembre.

De plus, le président prévoit explorer différentes possibilités lors des prochaines réunions de haut niveau, y compris lors des réunions ministérielles et des réunions des chefs de délégation, afin de réaliser des progrès dans l'espoir que ce processus étape par étape permette aux membres d'en arriver à un ensemble de mesures progressives sur lequel ils pourront parvenir à un consensus.

Genève en bref est publié chaque mois par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et les Producteurs d'œufs du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le domaine de l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, poulet.ca, esoefs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca et chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

